

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles
M. DOUGADOS Daniel à Mme. COUTANCEAU Emilie
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Animation du service information trafic - Appel d'offres -
 Autorisation de signer

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a mis en place, depuis le mois de décembre 2001, dans le cadre des travaux du tramway, un Service d'Information Trafic dont la mission est d'informer en temps réel les usagers sur les conditions de circulation, la localisation des travaux et les évènements à caractère prévisible ou non pouvant affecter le domaine public.

Le service dispose de deux outils de diffusion :

- un serveur vocal téléphonique dont la vocation est de donner des informations en temps réel sur les conditions de circulation,
- un site Internet essentiellement orienté vers les événements programmés et à caractère prévisible : travaux, manifestations, parc de stationnement, etc... Il est par ailleurs possible, à partir de ce site Internet, d'adresser par messagerie électronique aux usagers qui se sont abonnés, des messages d'alerte et une lettre mensuelle d'informations.

Les médias, radios et presse écrite viennent chercher l'information sur les deux outils de communication, serveur vocal téléphonique et site Internet.

Les radios, et notamment Radio France Bleu Gironde, bénéficient, par ailleurs, d'une information plus réactive par points téléphoniques à horaires fixes précédant les flashes radiophoniques.

On enregistre 25 à 30 appels par jour sur le serveur vocal téléphonique, près de 200 connexions quotidiennes sur le site Internet, et plus de 800 abonnés aux alertes et lettre d'information mensuelles.

Le service a globalement coûté 170 000 € TTC en 2004.

L'animation de ce service a été confiée par appel d'offres, à la société Web-Report. Ce marché arrive à échéance le 27 octobre 2005. Dans la perspective du renouvellement de ce marché, une enquête a été lancée auprès des abonnés enregistrés sur le site Internet afin d'approcher l'adéquation entre le service offert et les attentes réelles des usagers. Il ressort des 220 réponses obtenues que ces derniers souhaitent :

- un bulletin quotidien, de préférence par messagerie électronique, avec toutes les informations perturbantes prévisibles : travaux, manifestations, évènements, etc (28 % des réponses).
- une information globale relative aux différents modes de déplacement, aux différents réseaux routiers, et notamment la rocade, au stationnement, à la météo si elle a des incidences sur les conditions de circulation, etc... (28 % des réponses).
- une information plus réactive, notamment sur le serveur vocal téléphonique, calée sur l'événementiel plutôt que sur les perturbations récurrentes (56 % des réponses).

Les services communautaires ont rédigé un projet de marché tenant compte de ces observations, qu'il vous est demandé, si tel est votre avis, de valider, dans la perspective de la continuité de ce service et du renouvellement du marché. Les quantités de certaines prestations susceptibles d'être commandées : organisations de manifestations, permanences du samedi, du dimanche, développements informatiques, renforts opérateurs etc... n'étant pas connues à ce jour, il est proposé de lancer un marché à bons de commande, d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois par période de 1 an.

En application de l'article L2121.12 et 13 du CGCT, le dossier relatif à l'appel d'offres ouvert du marché public « animation du service information trafic » est tenu à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la direction centrale des achats et marchés – hôtel de la Communauté – 13^{ème} étage.

En conséquences, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec l'entreprise qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert, lancé en application notamment des articles 33.3 et 57 à 59 du code des marchés publics,

- à signer tout acte nécessaire à la présente délibération,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
21 OCTOBRE 2005

M. PIERRE BRANA